

Forêts et papilles avec Chantale Conan

Les plaisirs des sens à portée de mains

ÉMILIE CORBEIL

Depuis maintenant plus de 8 ans, l'entreprise Forêts et papilles a pignon sur rue à Prévost. Une initiative de Chantal Conan, Bretonne d'origine et Québécoise de cœur qui, à force de persévérance, réussit à faire le bonheur d'un public de plus en plus large grâce à ses produits, mais aussi à ses connaissances qui nous font voir toute la valeur de ce que la nature met à notre portée, parfois même juste derrière chez nous.

Une chasse aux trésors de la nature

L'histoire de Forêts et papilles, c'est celle de Chantal Conan, une jeune Bretonne qui lisait Jack London et rêvait du Canada. On n'imagine pas tant du froid que de la liberté. Une liberté plus vaste encore que celle dont elle bénéficiait sur la ferme familiale. C'est l'agriculture conventionnelle; contraignante, bourrée de conventions, qui l'a poussée à vouloir faire autrement. L'essentiel, aussi, que l'on retrouve dans toute chose que la nature aura choisi de poser çà et là.

C'est une histoire ordinaire d'ortie, qui lui aura d'abord brisé les reins à force de sarclage, pour ensuite faire croire au miracle du Roundup. Une ortie qui, pour peu qu'on y réfléchisse, aurait bien pu rester là et enrichir les récoltes de ses multiples usages. Et de là, toute une réflexion sur le bon grain et l'ivraie, sur la banalité certaine de

tout ce que nous voyons passer sous nos pieds sans avoir pris la peine de l'étudier.

La rose sauvage ne fait pas que sentir bon. Elle goûte, aussi. Les Autochtones avaient compris qu'elle calme la digestion houleuse et Chantal, elle, a compris qu'elle nous donne un avant-goût du paradis lorsqu'elle est mélangée avec du sucre ou du miel.

La transmission d'une passion accessible et enrichissante

Arrivée au Québec depuis plus de 20 ans, elle a développé une connaissance intime de nos forêts et de ce qu'elles ont à nous offrir. Dans son atelier, ça sent comme en randonnée. Des champignons sauvages, des assaisonnements au sapin baumier, du thé des bois et du Labrador, de la tisane aux feuilles de framboisier et tant d'autres choses.

Et rien de tout cela n'est pensé comme une chasse-gardée, puisque Chantal enseigne son art

au grand public dans le cadre d'ateliers en nature. Les trésors de la forêt sont en effet très accessibles à quiconque sait les reconnaître et deviennent souvent la plus formidable des excuses pour partir à l'aventure.

La cueillette est une passion qui s'apprend d'abord et se développe ensuite. Un apprentissage que Chantal veut plus sympathique et moins solitaire et autodidacte que celui qu'elle a dû elle-même faire, à un moment où l'air du temps n'était pas à la valorisation des produits de la forêt.

Événements à venir

Les amateurs de plein air, de gastronomie et les curieux de tous acabit peuvent prendre part aux sorties en forêt qui sont prévues les 15, 22 et 29 mai 2019, ainsi qu'aller faire un tour à la boutique lors des journées portes ouvertes dimanche 24 et samedi 30 mars, entre 11 h et 17 h.

Volume oblige, il est impossible pour Chantal Conan de cueillir elle-même tous ses produits sauvages. Elle tient toutefois mordicus à quérir elle-même ses pétales de roses chaque année dans le Kamouraska.

Photo : Forêts et papilles



Début imminent du projet Havre des Falaises de Piedmont

La priorité va à la protection de l'environnement

Piedmont, le lundi 4 mars 2019 – Faisant une fois de plus la démonstration de sa grande sensibilité environnementale, la Municipalité de Piedmont tient à rassurer ses citoyens quant au suivi serré qu'elle exerce sur l'évolution d'un projet immobilier innovateur qui prendra forme sous peu près du secteur protégé des Falaises.

Du même coup, elle confirme que le projet Havre des Falaises ira de l'avant à Piedmont à la suite d'une entente intervenue entre le promoteur Sylco construction et la Ville de Prévost. Le litige portait sur la voie d'accès menant au développement à venir, le principal problème étant que cette artère se trouve en territoire prévostois.

«Situé entre le parc linéaire Le P'tit Train du Nord et la réserve Alfred Kelly, le projet se veut une intégration harmonieuse en tout respect de la nature», explique d'entrée de jeu la mairesse Nathalie Rochon. Bien qu'elle se dise heureuse de la conclusion des discussions avec la Ville voisine, celle-ci demeure toutefois soucieuse de la protection maximale de ce paysage bucolique. Notons que le projet présenté respecte en tous points la réglementation municipale actuelle. Il consiste en la construction de 80 résidences unifamiliales isolées, en plus d'un total de 192 logements répartis dans 48 bâtiments constitués de duplex jumelés.

En consultation avec Conservation de la nature Canada et avec les organismes régionaux de conservation et de gestion de la réserve naturelle Alfred Kelly, la Municipalité s'assurera de la protection maximale des lieux représentant une bonne valeur environnementale.

En ce sens, elle exige déjà que les 10% de la superficie à développer devant obligatoirement être versés au de fonds de parc, soient entièrement constitués d'espaces verts. De plus, les terrains accueillant les maisons unifamiliales auront un minimum de 5 000 mètres carrés (53 800 pi. ca.) et seront desservis par les services d'aqueduc et d'égout, évitant le déboisement supplémentaire nécessité par l'installation de puits et de fosses septiques.

Enfin, des discussions sont présentement en cours avec le promoteur afin de préserver, à même les 10% d'espaces verts, les sentiers existants situés hors de la réserve Alfred Kelly. Outre ces espaces verts, notons que s'ajoutent les cours d'eau et leurs bandes riveraines, qui constituent déjà d'importants corridors fauniques en lien avec la rivière du Nord. Quant au chemin d'accès, il existe déjà, ce qui évitera le déboisement supplémentaire, et sera doté d'une nouvelle piste multifonctionnelle.

Dans les prochains mois, Sylco construction sera invitée à présenter l'ensemble de la démarche lors d'une séance publique d'information s'adressant aux citoyens de Piedmont, à laquelle elle expliquera les sept phases de réalisation du projet et identifiera les différentes mesures qui seront mises en place pour assurer la cohabitation harmonieuse entre l'humain et la nature.

En harmonie avec l'histoire de Piedmont

Le nom Piedmont est dérivé du terme géographique «piémont» qui désigne une vaste plaine située au pied d'un massif montagneux. De la même manière, la Municipalité de Piedmont se distingue par ses grands espaces verts et ses

splendides montagnes, sur un territoire dont près de 20% de la superficie est protégée contre tout développement. À ce titre, la Réserve naturelle Alfred Kelly, qui représente la majeure partie de ce 20%, couvre près de 500 hectares presque entièrement situés à Piedmont et est devenue un milieu naturel emblématique de toute la région. En protégeant ainsi son environnement, la Municipalité est devenue un modèle exemplaire pour ses voisines en matière de préservation des paysages naturels pour le bien-être de toute la région des Laurentides.

Rappelons qu'en 2010, la Corporation pour le développement de la jeunesse ERS, jusque-là propriétaire des lots du secteur des Falaises, a procédé à la vente d'un terrain de près de 63 millions de pieds carrés, au prix de 7 M\$. Pour sa part, Conservation de la nature Canada, avec l'aide de plusieurs donateurs, a acquis près de 50 millions de pieds carrés (environ 80%), au coût de 4 M\$, pour les protéger. L'organisme a repéré les sections les plus sensibles du terrain, du point de vue environnemental, pour les conserver et les préserver. Les falaises, incluant une zone de protection intensive et une zone tampon, ont ainsi été protégées à perpétuité. C'est alors que naissait la réserve Alfred Kelly.

Parallèlement, Sylco construction a acquis pour 3 M\$ le reste du terrain, soit près de 13 millions de pieds carrés, dans le but de le développer.

Au final, il en résulte donc un bel exemple de développement durable, où la dimension écologique a nettement prédominé sur l'aspect économique.